

Communiqué en date du 02 OCTOBRE 2015

Opération BRIOCHES

L'Opération Brioches fête ses 40 ans de solidarité !

La vente des « brioches de l'amitié » au profit de l'A.E.I.M. (Adultes et Enfants Inadaptés Mentaux) aura lieu les :

Vendredi 09 octobre et
Samedi 10 octobre 2015

au prix de 5 euros.

Comme chaque année, la municipalité s'associe à cette opération en faisant appel à toutes les personnes qui accepteraient de consacrer un peu de leur temps pour assurer la vente des brioches. Nous vous donnons rendez-vous **samedi à 9h00 en mairie pour organiser celle-ci.**

Je vous demande aussi de réserver le meilleur accueil aux bénévoles qui passeront chez vous **dès le vendredi de 18h00 à 20h00 ou le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.**

Si vous le souhaitez vous pouvez aussi vous procurer directement les brioches en mairie aux mêmes horaires.

Les sommes récoltées seront affectées au passage à l'ère numérique dans les établissements notamment en modernisant les outils pédagogiques pour l'ensemble des personnes handicapées. Cette nouvelle technologie permet de faciliter certains apprentissages et de mieux développer les potentialités.

L'A.E.I.M. compte sur votre générosité.

FERMETURE DE LA MAIRIE (secrétariat)

Du 19 OCTOBRE au 2 NOVEMBRE 2015 (INCLUS)

Réouverture le : MARDI 03 NOVEMBRE 2015

En cas d'urgence, s'adresser à M. Le Maire ou à ses Adjoints.

Les permanences des élus sont néanmoins maintenues les lundi/mardi et vendredi de 18h00 à 19h00.

INVITATION REUNION PUBLIQUE

Vous êtes cordialement invités à la réunion publique organisée par la municipalité qui se tiendra le **vendredi 16 octobre à 20h30 à la Salle M. Bouchot**. A cette occasion, nous ferons un bilan des actions menées depuis mars 2014 et aborderons les projets en cours et à venir. Suivi d'un temps d'échange et de dialogue, cette soirée se ponctuera par le partage d'un verre de l'amitié.

URBANISME : Permis de construire, Déclaration de Travaux...

Le nouveau service d'instruction des autorisations d'occupation du sol (AOS) propose des permanences publiques avec les instructeurs, **du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 à TOUL** (Hôtel de Ville 13 rue de Rigny). L'objectif est d'aider les particuliers souhaitant faire une demande de permis de construire ou une déclaration préalable pour des travaux avant de déposer leur dossier en mairie.

**Le Maire
E. PAYEUR**